



Réunion du Comité Directeur du 27 février 2018

Présents : Nasser AL ADHAB, Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Lionel CHENEAU, Isabelle HAMELIN, Philippe LEFEBVRE, Raphaël LEMASLE, Damien PERNOT, Dominique RUHLMANN.

Excusés : Henri TRELOHAN, Céline MARCHADOUR, Paul-Pascal LERAT

Ordre du jour

1. Demande d'aide à la création des clubs	1
Politique générale de la Ligue	2
Réponse à la demande du Petit Donjon Malouin.....	2
2. Ordre du jour des réunions des commissions pendant le Bretagne jeunes	2
3. Préparation de l'Assemblée Générale	3
Championnat de Bretagne	3
Coupes	3
Formation	3
Jeunes	3
Subventions.....	3
Comités Départementaux	3
4. Calendrier 2019	3
5. Composition du Comité Directeur	4

La séance est ouverte à 20h, la réunion a lieu en visio-conférence.

1. Demande d'aide à la création des clubs

Une demande d'aide est présentée par Nasser AL ADHAB pour la création du Petit Donjon Malouin dont il est président.

Avant de répondre à la demande présentée, Pascal AUBRY invite le Comité Directeur à définir une politique générale d'aide à la création des clubs.

Politique générale de la Ligue

Décision :

- Après discussion, le modèle retenu est celui d'une aide incitative étalée sur trois ans et basée sur des critères de développement :
 - Première année : 300€
 - Deuxième année : 150€ x nombre de voix (300€ maximum)
 - Troisième année : 100€ x nombre de voix (300€ maximum)
- L'utilisation de l'aide financière de la Ligue est laissée à l'appréciation des clubs.
- L'aide aux nouveaux clubs n'est pas systématique, elle est soumise à l'approbation du Comité Directeur, notamment pour éviter la concurrence entre clubs trop proches et pour favoriser le maillage du territoire. De même l'octroi d'une aide la deuxième et la troisième année est soumise à une demande du club et une approbation du Comité Directeur.

Réponse à la demande du Petit Donjon Malouin

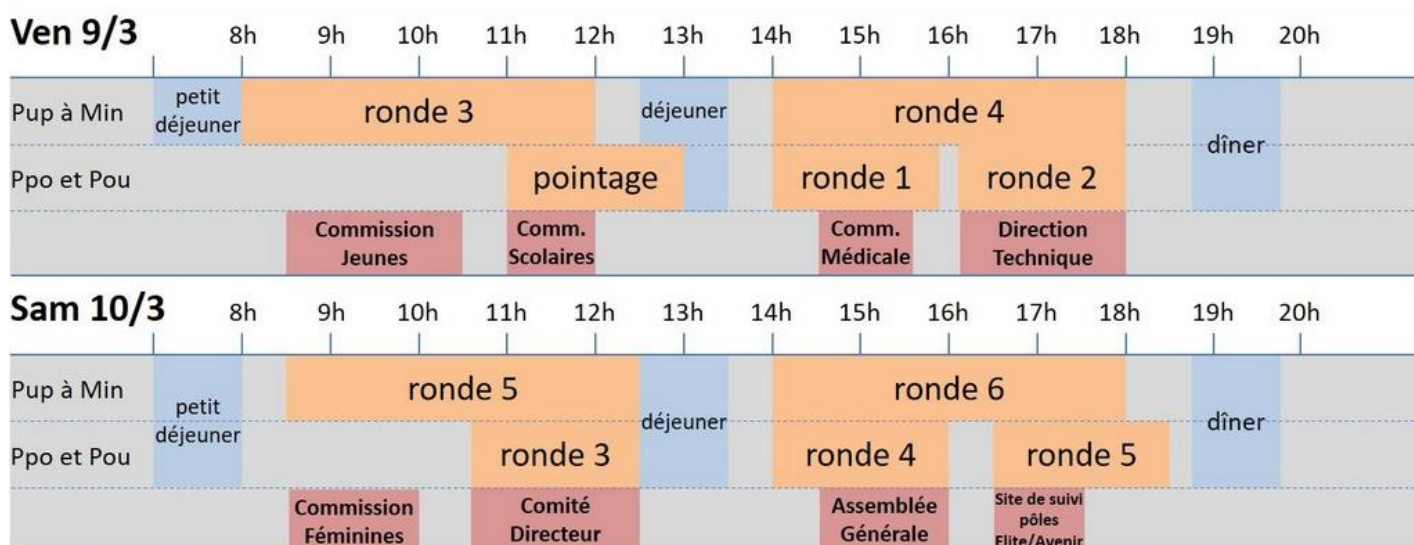
Après consultation de la demande présentée par Nasser AL ADHAB (projet de développement et budget prévisionnel), le Comité Directeur :

1. accorde à l'unanimité une aide de 300€ au Petit Donjon Malouin sur son budget 2017-2018 ;
2. considère l'utilisation d'un local municipal comme un prérequis au développement du club, l'invite à effectuer la démarche lorsque sa structuration le permettra (implication des parents des jeunes notamment) et se propose d'appuyer cette demande auprès de la mairie de Saint-Malo.

2. Ordre du jour des réunions des commissions pendant le Bretagne jeunes

L'ordre du jour des réunions des commissions pendant le Bretagne jeunes est discuté pour n'oublier aucun point.

Le calendrier des réunions sera le suivant :



3. Préparation de l'Assemblée Générale

Quelques questions sont soulevées par le trésorier Damien PERNOT pour finaliser le budget prévisionnel 2018, par agrégation des budgets prévisionnels des commissions.

Championnat de Bretagne

Le même budget est reconduit, Henri TRÉLOHAN et Raphaël LEMASLE demandent à ce que la formule sportive soit rediscutée.

Coupes

Les modalités de l'aide à la réception des phases régionales des coupes ont déjà été définies par le Comité Directeur le 1^{er} février 2017, ainsi que celles pour l'aide au déplacement des équipes pour les phases finales des coupes.

Question : à partir de quelle phase de la coupe de France la Ligue participe-t-elle au déplacement des équipes ?

Décision : La Ligue aidera les équipes à partir des 8^e de finale (tirage au sort intégral), à hauteur de la moitié des frais de déplacement/hébergement (avec un plafond de 250€, comme pour les autres coupes).

Formation

Aucun stage n'a été organisé la saison passée, une aide sera néanmoins repositionnée sur le budget prévisionnel pour répondre aux éventuelles demandes à venir de stages DIFFE/DAFFE/DEFPE.

En ce qui concerne les stages, d'arbitrage, l'aide de la Ligue n'est pas considérée comme nécessaire, elle peut néanmoins se concevoir pour l'organisation de stage à partir de S2 pour éviter les déplacements trop lointains hors Ligue.

Jeunes

En l'absence de Directeur après la fin de l'intérim assurée aujourd'hui par Pascal AUBRY, aucune action précise n'est positionnée pour l'accompagnement au France jeunes. Une enveloppe équivalente à celle de la saison passée est néanmoins positionnée au budget prévisionnel.

Une enveloppe prévisionnelle de 800€ est fixée pour les rencontres inter-ligues des 24-25 mars.

Subventions

Les prévisionnels de la saison passée sont reconduits.

Comités Départementaux

Les Comités Départementaux seront sollicités pendant le Bretagne jeunes pour évaluer leurs besoins.

4. Calendrier 2019

Une première version est proposée et adoptée, elle sera officialisée pendant le Bretagne jeunes et communiquée aux Comités Départementaux.

5. Composition du Comité Directeur

La démission de Sébastien CHARPIOT présentée le 8 novembre 2017 est acceptée par le Comité Directeur.

Patrice OIZEL, non licencié et n'ayant pas participé aux réunions du Comité Directeur depuis plus d'un an, est également considéré comme démissionnaire.

Sauf nécessité, la prochaine réunion du Comité Directeur aura lieu le 10 mars à 10h30 au lycée Saint-Vincent de Rennes, avant l'Assemblée Générale qui aura lieu le même jour à 14h30.

La séance est levée à 23h10.